

## L'ENTRETIEN

# "FIXER LE PRIX SUR LA VALEUR DE LA VIE NE SERA PAS TENABLE"

JEAN-YVES PAILLE



Françoise Sivignon, présidente de Médecins du Monde et Olivier Maguet, responsable de la campagne de l'ONG sur le prix des médicaments lancée ce mois-ci ont été auditionnés par l'Assemblée nationale sur le prix des médicaments, mercredi. Ils réclament une commission d'enquête sur la fixation du prix de ces médicaments et demandent plus de transparence dans ce domaine. Le Comité économique des produits de santé doit revoir ses règles de fonctionnement pour maintenir la soutenabilité du système, estiment-ils.

**La Tribune - Vous étiez auditionnés par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, mercredi 22 juin. Quelles revendications avez-vous formulé ?**

Françoise Sivignon - Nous avons demandé plus de transparence sur la fixation du prix des médicaments, cela fait deux ans que nous réclamons cela. N'ayant aucune réponse des autorités, nous avons décidé de lancer une campagne sur le prix des médicaments ce mois-ci.

L'organisme qui fixe le prix du médicament, le Comité économique des produits de santé (CEPS),

de rupture dans le modèle économique sur la fixation du prix du médicament. Avec en toile de fond un débat politico-social, presque éthique et philosophique sur le prix de la vie.

Nous avons également demandé que des outils législatifs à disposition soient utilisés, notamment la licence d'office qui permet d'importer ou de produire des formes génériques de molécules en l'état, présentées aujourd'hui à des prix exorbitants par les sociétés pharmaceutiques.

Olivier Maguet - Nous avons demandé que le vote du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale soit assorti d'une conditionnalité qui consisterait à imposer à l'exécutif activation du dispositif de la licence d'office sur les antiviraux à action directe contre l'hépatite C (les traitements de Gilead, notamment).

#### **Cette licence d'office ne peut être appliquée qu'en cas d'urgence sanitaire...**

O. Maguet - Nous sommes aujourd'hui dans cette situation d'urgence. Il y a un accès réservé aux populations touchée par une hépatite C à un stade avancé, à des stades de fibroses atteignant le niveau F2-F4. Et ce, malgré l'annonce de Marisol Touraine d'ouvrir l'accès aux traitements curatifs à tous les patients touchés.

Je rappelle que [l'article L613-16](#) de la propriété intellectuelle dit qu'en cas de danger pour la santé publique, soit en raison d'une non accessibilité en quantité suffisante, soit à cause d'un prix élevé, le ministère de la santé peut demander le déclenchement d'une licence d'office.

F. Sivignon - Pour la première fois de l'histoire de notre couverture sociale solidaire, on a assisté au rationnement d'un accès au traitement avec ces traitements curatifs de l'hépatite C...

#### **Les industries pharmaceutiques estiment que les restrictions ne sont pas dues au prix de leurs médicaments...**

O. Maguet - La façon dont le système est mis en place pour inclure les patients crée l'étiage. L'accès se fait en hospitalier par réunion de concertation disciplinaire (RCP). Un goulot d'étranglement est créé artificiellement par le pouvoir public. Alors que la prise en charge est plus facile avec ces nouveaux traitements contre l'hépatite C comparés à celles des thérapies précédentes qui entraînaient des effets secondaires monstrueux.

F. Sivignon - Ce "goulot hospitalier" est un retour en arrière...

#### **Dans une tribune diffusée dans plusieurs médias, le Leem (principal lobby pharmaceutique français) serine qu'à "aucun moment, les industriels du médicament ne peuvent être pris en défaut de contribuer de façon responsable à la maîtrise des dépenses de santé"...**

O. Maguet - Cela va vous surprendre, mais nous sommes globalement d'accord avec la plupart des arguments avancées par le Leem. Oui, c'est l'Etat qui fixe le prix, premier argument du Leem. Nous aussi, nous voulons aussi revoir les règles de fonctionnement du CEPS. Egalement, sur la maîtrise des dépenses du médicament, nous sommes d'accord pour dire que tout le monde y participe... Surtout les assurés sociaux à cause des remboursements.

Mais au-delà de la question de la maîtrise des dépenses, nous estimons surtout qu'il y a un point

réunit l'Etat, la sécurité sociale, les sociétés pharmaceutiques et les mutuelles. Mais les usagers ne participent pas aux discussions, alors que ces derniers participent à d'autres d'organismes de régulations où ils donnent leur avis et peuvent agir pour réguler. Les professionnels de santé ne participent pas non plus à ce comité économique. En outre, nous avons demandé une commission d'enquête sur la fixation du prix de ces médicaments.

Nous sommes pour une juste rémunération des investissements des industriels qui sont importants. Comme tout le monde, nous sommes pour l'innovation si elle est réelle. Mais nous assistons à changement de paradigme. Le prix des médicaments ne sera plus fixé sur les investissements de R et D mais à travers la notion coût évité pour l'assurance-vie maladie à terme sur le prix de la vie et la valeur sociale de maintenir quelqu'un en vie ou le faire guérir.

Nous percevons une rupture de mauvais augure pour la future maîtrise des dépenses santé. Il y a des centaines milliers de patients cancéreux ou touchés par l'hépatite C, la notion de fixer le prix sur la valeur de la vie ne tiendra pas.

F. Sivignon - C'est la façon de raisonner de nos collègues au Royaume-uni, ils apprécient un coût de vie annuel. Et on espère ne pas tomber dans ce coût annuel de la vie, qui décide si on prolonge ou pas une année de vie en plus...

### **Vous dites être en partie d'accord avec le Leem, mais vous dénoncez les marges des laboratoires pharmaceutiques...**

O. Maguet - Il faut regarder les résultats 2014-2015 de Gilead par exemple. Il y a eu une augmentation incroyable du chiffre d'affaires de la société en un an et des bénéfices de 12 milliards de dollars après impôts, l'année dernière. Sa solvabilité est assurée par les cotisations sociales et les impôts

Le Leem estime qu'une molécule demande 12 ans de R et D, et un milliard d'euros de dépenses. Prenons-le pour fait acquis... Le bénéfice de Gilead représente donc 144 années de recherche et développement...

### **Certaines personnes risquent-elles de ne pas bénéficier des nouveaux anticancéreux, selon vous ?**

O. Maguet - Nous n'y sommes pas encore confrontés, mais nous nous inquiétons. Nous nous craignons que ce qui s'est passé pour l'hépatite C, qui représente un dangereux précédent, touche les centaines de milliers de patients touchés par un cancer. Et nous nous inquiétons face aux dérives des prix qui relèvent de la financiarisation de l'économie du médicament. Concernant la survie des patients : rendez-vous dans quelques années. Il est admis dans la recherche clinique, que plus un traitement est tardif, plus le risque de contracter une cirrhose dans les années qui suivent est important...

F. Sivignon - Nous nous inquiétons du coût de certains traitements contre le cancer allant jusqu'à 50.000 - 100.000 euros par an. Cela pose la question sur la soutenabilité pour notre système de santé.

**Vous aviez dénoncé une censure de votre campagne d'affichage (refusée par l'ensemble des réseaux d'afficheurs) contre le prix "exorbitant" de certains médicaments. Où en êtes-vous ?**

F. Sivignon - Au-delà de Médecins du Monde, des personnes de tous bords participent à cette campagne d'affichage 'sauvage'. Ce sont de nouvelles énergies militantes qui se retrouvent dans notre message. La censure ne nous a pas nui, elle a mis en lumière notre message.

O .Maguet - En 35 ans, c'est la première fois que nous subissons une telle censure. Mais, nous assistons à une importante mobilisation. Nous avons même des médecins qui accrochent nos affiches dans leur cabinet médical....

